

PROCESSUS DE REDDITION DE COMPTES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Communications

La direction utilise **L'Info CA** pour transmettre aux membres toutes les informations qui touchent ses décisions et pour rendre compte de ses activités.

L'info CA se subdivise ainsi :

- Description des suivis relatifs aux procès verbaux de la séance précédente du conseil d'administration;
- Renseignements complémentaires relatifs aux points à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil d'administration;
- Nouvelles en vrac, ressources humaines, volet familial.

Cet outil de communication est fort apprécié par les membres du ca et s'avère un élément essentiel et efficient pour le bon déroulement des rencontres.

L'info Ca est annexé

État de résultats

- La direction générale prépare un état de résultats pour présentation au ca les mois suivants :
Au 30 mai, au 30 septembre, au 31 décembre et au 28 février.
- La direction générale remet l'état de résultats au trésorier pour l'informer et répond à ses interrogations;
- Lors du conseil d'administration, le direction générale accompagnée de la personne à la trésorerie fait état des revenus et dépenses de la corporation en subdivisant les deux volets : bureau coordonnateur et installation.

Suivi budgétaire

- La direction générale prépare les prévisions budgétaires en février et apporte les correctifs dès que les règles budgétaires du ministère sont rendues disponibles;
- La direction générale fait état au conseil d'administration des ajustements nécessaires au budget en cours de route et explique les raisons;

La direction générale peut avoir recours à une ressource externe pour effectuer le travail de préparation des budgets et autres tâches d'ordre administratives.